JOURNAL DU CHS-CT de HAUTE-GARONNE



DGFIP - DOUANES - INSEE

Compte-rendu du CHS-CT du 21 Janvier 2013

Bulletin 100% collectif réalisé par les élus Finances CGT du CHST-CT 31

Février 2013 – numéro 2

Bonjour à tous, vous avez entre les mains le troisième numéro des élus au CHSCT de la Haute-Garonne. Ce petit journal fait le point des comptes rendus de séances, des brèves sur la santé au travail et de l'actualité revendicative en matière d'hygiène et de sécurité.

Les élus du 31

Une « bagatelle » qui tourne à une journée de discussion intense !

Suite à la saisine du CHSCT Haute-Garonne, l'administration des douanes, par la voie de son directeur régional et accessoirement président du comité, a présenté lundi 21 janvier le devenir de certains services de Midi-Pyrénées. La convocation au départ de 9h à 12h (optimisme de l'administration ?) s'est transformée en un marathon de contre arguments très motivés...

L'articulation Comité technique-CHSCT obligeant l'administration depuis les dernières élections, à présenter en amont tous projets pouvant toucher les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité des agents (déménagement de services, fermetures, modifications des processus de travail, etc...)

La position de boycott de la CGT n'ayant pas était partagé par les représentants Finances de Solidaires et de FO, nous avons donc siéger sur l'ordre du jour très restreint présenté ce jour là.

Dans un premier temps, nous avons pu dénoncer le fait que ce CHSCT convoqué le 7 janvier dernier, respecté difficilement le délai des quinze jours. De plus, aucune présentation inter directionnelle n'était prévu et aucunes autorités douanières n'était représenté, en sus de l'autorité du président et directeur régional des douanes..

Ensuite la diversité des documents présentés, et leur caractère très général, à était l'occasion d'intervenir sur de nombreuses questions en suspend sur ces restructurations (faiblesse de l'information, charge de travail dilué sur certains services, aucunes traces de la saisine pour les recettes locales de Gaillac et Eauze devant fermé au 1^{er} janvier 2014; la décision illégale de la centralisation de certaines missions fiscales, la création purement douanière d'un conseiller de prévention sur l'inter région au détriment d'une véritable politique locale de renforcement des assistants de préventions à la DRDDI,...)

Ces débats ont étaient denses, souvent pugnaces. La présence des médecins de prévention, a était l'occasion d'abonder dans notre vision de la détérioration des conditions de travail et de la montée des risques psycho-sociaux.

Cette discussion sur les projets de transfert des divisions sur Toulouse(avec certains suppressions de postes) et les fermetures des recettes locales de la région ont permis de démontrer que le travail n'avait jamais était quantifié, qu'en terme de risque routier et sociaux professionnel, l'administration avait beaucoup de choses à revoir encore une fois.

A l'unanimité nous avons fait valoir que nous pouvions en l'état donner d'avis sur ces projets et que nous demandions une expertise externe à la Douane très argumentés sur l'impacte présent et futur de ces fermetures.

Sur la centralisation fiscale, nous avons fait voter à la majorité une résolution demandant à surseoir à ces transferts et à évaluer les risques psycho-sociaux induits par ces projets. Même si nous n'avons pu au dernier comité technique du 29 novembre (et ceux à cause du représentant FO..) émettre un avis défavorable et une saisine du CHSCT concernant le transfert des activités céréales et TGAP au bureau principal de Portet, nous devons prendre les devants concernant les autres missions fiscales (pétroles, taxe à l'essieu)...

Nous avons de plus profiter en fin de séance pour dénoncer le prochain plan stratégique et ses méthodes de "Lean Management", à savoir que ceux sont les agents (convoqués dans des groupes de travail prochainement) qui devraient trouver les missions à garder ou non. La résolution votée dans ce sens permettra à ce que la DR puisse présenter ce prochain au prochain CHSCT.

A noter que nous attendons l'avis du DI sur les expertises. A suivre donc ...

Olivier BALZER

Titulaire CHSCT 31

Nouvelle délégation CGT :

La CGT dispose de 3 sièges sur 8 au CHSCT 31 : 3 titulaires et 3 suppléants.

Pour les titulaires, un représentant DGFIP (Alain PRANDO), un de l'INSEE (Patricia DECORSE) et un des Douanes (Olivier BALZER).

2 suppléants viennent de la DGFIP (Jean-Marc SERVEL et Dominique FICHTEN) et un des Douanes : David CAPUS (DNSCE)



Suivez toute l'actualité du Comité Hygiène et Sécurité Conditions de Travail Ministériel (CHSCTM) sur le site de la Fédération des Finances : http://www.finances.cgt.fr/

Retrouver toutes les publications de la Fédération des Finances CGT





